FQCE - Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Editée conformément aux exigences du décret 2022/748 du 29 avril 2022

BOSTIK A535 ACRYL PARQUET ANTHRACITE

Date de révision 20-août-2025
Remplace la date 20-août-2025

Nom du produit	BOSTIK A535 ACRYL PARQUET ANTHRACITE
Produit(s) couvert(s)	31071277
Code générique/code-barres	3549212487508

I. Qualités et caractéristiques environnementales du produit – (pour toutes les références)

Critères	Valeurs
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :	Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)
Substances dangereuses **Substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes (Liste ANSES)**	Ce produit ne contient pas de substances dangereuses répondant à ce critère
Perturbateurs endocriniens (liste ANSES)	Ne contient pas de perturbateurs endocriniens

II. Qualités et caractéristiques environnementales des emballages

Critères	
Emballage	cartouche
Volume / poids de l'emballage	300
Unité de mesure	mL

Les informations communiquées dans cette fiche par BOSTIK reflètent l'état actuel de nos connaissances à la date de rédaction de ce document. Elles s'appuient sur les données transmises par nos fournisseurs.

Les mentions négatives n'étant pas requises selon la loi AGEC, les champs des caractéristiques concernées n'apparaissent pas.